



LES STAGES

1. Les Stages

Concept : Stage de formation intensive se déroulant durant la période des vacances scolaires

Organisation pédagogique : Enseignement de 30 Heures.
Formation diversifiée : Théâtre, interprétation, chant, Danse, improvisation.
Les cours se déroulent durant une semaine du lundi au vendredi de 10 heures à 18 heures.

Public concerné : Tous publics désireux de suivre un enseignement intensif.

Période Ils sont organisés durant les périodes des vacances scolaires (Toussaint, Février, Pâques, juillet)

Stage 1 : Vacances de Toussaint « le théâtre musical » . (30 heures de formation chant, danse, théâtre)

Stage 2 : Vacances de Février « Jouez, chantez, dansez » . (30 heures de formation chant, danse, théâtre)

Stage 3 : Vacances de Pâques « La comédie en quatre temps » (30 heures de formation chant, danse, théâtre)

Stage 4 : Vacances de Juillet « Une vie mise en scène et en musique » (30 heures de formation chant, danse, théâtre)

Les stages ont lieu durant la 1^{ère} semaine de chaque vacances scolaires (zone C).

Se renseigner auprès de notre établissement pour avoir confirmation des dates et des horaires.

* * *

PRESENTATION

DEFINITION

Le Centre des Arts de la Scène met en place des stages de formation de 30 heures, durant les vacances scolaires, destinés à toute personne désireuse d'obtenir une formation artistique ponctuelle et rigoureuse.

Durant une semaine les élèves suivent un enseignement artistique diversifié : Théâtre, chant, danse, interprétation, improvisation...

PROGRAMME

L'enseignement se déroule sous la forme d'ateliers, durant lesquels le stagiaire est mis en situation pratique.

L'apprentissage s'effectue de manière progressive par transmission de savoir.

Le programme comporte une diversité de matières :

Interprétation -Théâtre :

Exploration des différents registres de jeu à travers la découverte des textes du répertoire (théâtre classique et contemporain, scénario, livret).

Construction du personnage. Diction, pause de voix.

Improvisation :

Développement de l'imaginaire, de l'autonomie et de la création.

Voix/Chant :

Exploration de l'identité vocale à travers des exercices qui visent à développer : l'émission sonore, le chant, la respiration, le rythme et les techniques vocales.

Danse:

Sensibilisation à l'espace, au rythme, au corps et à sa dynamique.

EMPLOI DU TEMPS

Les cours se déroulent sous forme d'ateliers dirigés par de grands professionnels du spectacle.

Afin de préserver un enseignement de qualité, le nombre de candidats admis sera limité.

SUIVI

Un bilan individuel de fin de stage est réalisé par les enseignants. Il permet de guider et d'accompagner les stagiaires dans leur démarche d'apprentissage.

R Y T H M E S C O L A I R E

HORAIRES

Le stage se déroule durant une semaine du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures.

DATES

Stage 1 : Vacances de Toussaint

Stage 2 : Vacances de Février

Stage 3 : Vacances de Pâques

Stage 4 : Vacances de Juillet

Les stages ont lieu la 1^{ère} semaine des vacances scolaires (zone C)

LIEU D'APPRENTISSAGE

LIEU

Le stage se déroule dans les locaux du Centre des Arts de la Scène : 41, rue Bargue –75015 Paris.

Les salles de cours sont équipées de matériel pédagogique et artistique performants (pianos, ...)

BILAN

Un bilan individuel est établi en fin de formation

EQUIPE PEDAGOGIQUE

ENSEIGNANTS

Théâtre, Interprétation : Adriano Sinivia, Metteur en scène, Comédien, Auteur, Directeur de Compagnie.

Jacques Mornas, comédien, Metteur en scène.

Improvisation – Corps et voix : Akim Ben Hafsia, Comédien.

Chant : Gérôme Gallo, Dragana Serbanovic, Chanteuses, Interprètes.

Danse: Jackson Borgia et Sabrina Habel, Danseur, Chorégraphe.

MODALITES

INSCRIPTION ADMISSION

Le candidat doit retourner la fiche d'inscription dûment complétée au plus tard 10 jours avant le début du stage.

Renseignements et inscriptions :

Par téléphone : **01-45-66-99-83**

Par mail : **info@centredesarts.net**

FRAIS DE SCOLARITÉ

Stages Intensifs : Les frais de scolarité s'élèvent à 250 euros par stage pour 30 heures d'enseignement et 50 euros de frais d'assurance.

Secrétariat : **41, rue Bargue-75015 Paris de 9h à 19h**

